

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 5 mars 2026

Objet : *Guide de gestion du programme CanadaGAP (Version 11.0) mis à jour pour 2026*

La version 11.0 du Guide de gestion du programme CanadaGAP, publiée en vue de la saison 2026, entrera en vigueur le 1^{er} avril.

Le volet 3, qui décrit en détail le fonctionnement du programme de certification, est maintenant présenté sur le site Web de CanadaGAP, à la page du [Guide de gestion du programme](#). Les modifications suivies du Volet 3 sont disponibles sur demande.

Pour un survol des changements, vous pouvez également télécharger le document « Sommaire des modifications pour 2026 » de la page Web « [Guide de gestion du programme](#) ». Ce document peut fournir le survol le plus clair des changements susceptibles d'affecter les participants au programme, comme le rôle que peuvent jouer les consultants lors d'un audit CanadaGAP.

Une nouvelle évaluation comparative par rapport aux exigences d'évaluation comparative de GFSI (v2024) est actuellement en cours pour la version 11.0 des documents normatifs du programme CanadaGAP.

Rapport des mesures correctives

Veillez noter que le Rapport des mesures correctives de CanadaGAP a été mis à jour pour 2026. La version 11.0 peut être téléchargée à la page « [Mesures correctives](#) » du site Web de CanadaGAP. Cette page contient aussi un lien à la procédure CanadaGAP TP-02-CA – *Procédure de suivi des mesures correctives*.

Guide pour les mesures correctives et les plans de mesures correctives (PMC)

En outre, le guide pour les mesures correctives et les plans de mesures correctives (PMC) a été mis à jour pour 2026. Ce document fournit des conseils aux entreprises sur la façon de corriger les non-conformités qui peuvent survenir pendant un audit. **Veillez noter que le guide ne contient que des exemples et n'est PAS une liste exhaustive.** Le guide PMC à jour se trouve également sur la page Web pour les « Mesures correctives ».

Si vous avez des questions, visitez notre [site Web](#) ou communiquez avec le bureau de CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou en écrivant à info@canadagap.ca.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

